

CERTIFICATION

# Additif n° 1 au Référentiel de certification QB : Adhésifs pour canalisations thermoplastiques



N° d'identification : QB 16

N° de révision : 02

Additif n° 1, approuvé par la Direction Technique du CSTB le : 02/06/2020

Date de mise en application : 02/06/2020

**Additif n°1 au Référentiel de certification QB Canalisations de  
distribution ou d'évacuation des eaux  
N° de révision : 02**

---



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent document technique, faite sans l'autorisation du CSTB, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Le présent document a été rédigé sur l'initiative et sous la direction du CSTB qui a recueilli le point de vue de l'ensemble des parties intéressées.

**Additif n°1 au Référentiel de certification QB Canalisations de distribution ou d'évacuation des eaux**  
**N° de révision : 02**

---



Le présent additif regroupe de nouvelles dispositions applicables au référentiel de certification QB Adhésifs pour canalisations thermoplastiques rev 02.

Il a été approuvé par la Direction Technique du CSTB le 02/06/2020 et il est applicable à compter de 02/06/2020.

**MODIFICATIONS APORTEES PAR L'ADDITIF n°01 AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION QB Canalisations de distribution ou d'évacuation des eaux rev02 :**

<b>Partie modifiée</b>	<b>Nature de la modification effectuée</b>
§3.4	Ajout de spécifications complémentaires au § 3.4 du référentiel de certification (Précision du mode de prélèvement pour l'essai de durée de conservation)
Annexe	Intégration de l'annexe : méthodes d'essais détaillées : essais de tenue à la pression à court terme.

**Le paragraphe 3.4 du référentiel QB16 rev02 est complété par un dernier alinéa inséré après l'alinéa « Cas des prélèvements en suivi » :**

### **3.4 Prélèvements**

Cas des prélèvements pour essai de durée de conservation :

Pour des raisons de planification des essais et de respect des délais, les échantillons destinés à la réalisation des essais de durée de conservation (essais de cisaillement réalisés selon la norme NF EN 9311-2 après 1 an de stockage) seront prélevés par le CSTB par mail.

**Le partie 5 du référentiel QB16 rev02 est complétée par un nouveau chapitre inséré après le paragraphe « 5.4 Norme d'essais » :**

## **Méthodes d'essais détaillées : essais de tenue à la pression à court terme**

### **5.5 Préparation des éprouvettes**

Conforme aux spécifications de la norme NF EN 9311-3 :

- ❖ Faire usiner les éprouvettes de façon à obtenir un jeu diamétral égal à 0,6 mm et des extrémités perpendiculaires à l'axe du tube.
- ❖ Les parties de l'assemblage doivent présenter les caractéristiques suivantes :
  - chanfreinées aux extrémités ;
  - dépourvues de rainurage, de cavités ou d'impuretés ;
  - propres, exemptes de graisse et sèches.
- ❖ L'ensemble est conditionné à une température de  $23^{\circ}\text{C} \pm 2^{\circ}\text{C}$  pendant au moins 6heures.

Hygrométrie : 50 % + 5% ; -10 % (disposition particulière par rapport à la norme qui demande  $\pm 5\%$ )

### **5.6 Assemblage**

- ❖ Appliquer le décapant fourni avec l'adhésif sur les chanfreins à l'aide d'un chiffon propre et sec ;
- ❖ Déposer l'adhésif sur les surfaces chanfreinées et décapées à l'aide d'un pinceau. Enduire ensuite cet adhésif de façon uniforme dans le sens longitudinal ;
- ❖ Emboîter immédiatement les deux parties jusqu'en butée et ce, sans torsion. Maintenir l'assemblage quelques secondes ;
- ❖ Eliminer l'excédent d'adhésif à l'aide d'un chiffon. Aucune contrainte ne doit être appliquée sur les éprouvettes pendant les premières minutes de séchage.

Hygrométrie : 50 % + 5% ; -10 % (disposition particulière par rapport à la norme qui demande  $\pm 5\%$ )



---

## **5.7 Conditions de séchage (conditionnement avant essais)**

Température  $23^{\circ}\text{C} \pm 2^{\circ}\text{C}$  ;  $60^{\circ}\text{C} \pm 2^{\circ}\text{C}$

Hygrométrie : 50 % + 5% ; -10 % (disposition particulière par rapport à la norme qui demande  $\pm 5\%$ )

Le conditionnement des éprouvettes est effectué en respectant deux temps de séchage :

- un premier temps de séchage à une température de  $23^{\circ}\text{C}$  pendant 20 jours.
- un deuxième temps de séchage à une température de  $60^{\circ}\text{C}$  en étuve pendant 4 jours.

## **5.7 Norme d'essais**

Les essais sont réalisés selon la norme NF EN ISO 9311-3. L'essai est terminé lorsque la durée de 24 h est atteinte ou lorsqu'une rupture ou une fuite est relevée.